

Liens renforcés avec les entreprises Ouest Provence



3 questions à Romain Gille, président du Club des Entreprises Ouest Provence.

Pouvez-vous nous présenter le Club des Entreprises Ouest Provence ?

Cette association regroupe plus de 85 entreprises du territoire, des PME-PMI et TPE, souvent situées dans l'hinterland, hors du PAM. Elle a été créée en septembre 2005 sur la base de deux constats : le tissu des entreprises locales avait évolué de façon conséquente la dernière décennie et il n'existait aucun média, aucune courroie de transmission pour relayer les problèmes, doléances et questions auprès des élus et institutionnels. Notre réactivité et notre aptitude à créer du réseau sont aujourd'hui encore nos meilleurs arguments.

Comment est né le projet de convention ?

Il y a d'un côté, la politique de la CCIMP qui souhaite se déployer et cherche des relais locaux. Et de l'autre notre club, en quête d'appuis et d'une assistance bienvenus. Nos objectifs se rejoignent donc clairement ! C'est également la reconnaissance de notre légitimité et de notre dynamisme.

Concrètement, qu'attendez-vous de ce rapprochement ?

D'ores et déjà, nous avons pu mettre sur pied un certain nombre d'animations, comme celle organisée dernièrement à Fos-sur-Mer sur le thème des marchés publics, qui a attiré une quarantaine de participants. Des experts mandatés par la CCIMP y ont participé, ainsi que des cadres des collectivités locales concernées.

Nous allons par ailleurs nous appuyer sur l'expertise de la CCIMP en matière de formation et de recrutement, selon des modalités qui sont encore à définir et à formaliser. La convention devrait également nous permettre d'avoir accès à des outils de communication plus performants.

» Recommander cette newsletter

» S'abonner à la newsletter